



Association Rando Evasion Sanguinet
Déclarée à la Préfecture des Landes le 22 août 2016
sous le n°w402004605
Siret n° 822 513 313 00012

Le conseil d'administration de Rando Evasion Sanguinet s'est réuni le 15/10/2020 à 17h00 ,
salle de la Bergerie, Espace Gemme .

Etaient présents : Yves Gabas, Michel Dénéchaud, Michelle Christol, Catherine Durand,
Annie Garbage, Nicole Guilhem, Philippe Lacouture, Jean-Claude Laffargue, Daniel Moreau,
Stéphane Pain et Gérard Lecourt .

Président de séance : Yves Gabas
Secrétaire de séance : Michelle Christol

Ordre du jour : RAS

Tous les membres étant présents , la séance est ouverte .

Adoption du compte-rendu du dernier CA

Le compte-rendu du CA du 24/09/2020 est adopté à l'unanimité.

Festivités prévues en 2020/2021

- . Sortie Beaujolais du 20/11/2020
- . Sortie Huîtres du 18/12/2020
- . Repas galette du 08/01/2021
- . Repas de début d'année
- . Dégustation crêpes du 05/02/2021
- . Voyage de fin d'année

Il a été décidé, en raison de la Covid, de l'annulation du repas de début d'année. Il sera éventuellement reporté en fin d'année, suivant l'évolution de la situation sanitaire. Les autres festivités seront tenues sous tente, derrière l'église, sauf avis préfectoral contraire d'ici là.

Réunions du CA

Elles se tiendront le 3ème Jeudi du mois dans la salle de la Bergerie .

Réunions des commissions

Si nos demandes d'attribution de salles ne sont pas acceptées, elles se tiendront chez les membres des commissions, à tour de rôle.

Voyage de fin d'année

Il est proposé un tour du bassin d'Arcachon sur 3/5 jours et à la carte, peu onéreux et moins susceptible d'être annulé au dernier moment.

....

Participation du club aux festivités

L'année passée, une enveloppe de 1000 eur a été attribuée pour l'ensemble des festivités proposées. Cette somme va être reconduite pour 2020/2021, comme suit :



Association Rando Evasion Sanguinet
Déclarée à la Préfecture des Landes le 22 août 2016
sous le n°w402004605
Siret n° 822 513 313 00012

-Sortie Beaujolais :	150 eur
-Sortie huîtres :	200 eur
-Repas galette :	200 eur
-Dégustation crêpes :	50 eur
-Voyage de fin d'année :	400 eur
Total 1000 eur	

Le club tient à participer à toutes les festivités pour ne léser personne , quitte à moins dépenser pour le voyage de fin d'année. Cependant, une partie des recettes de la rando gourmande (si elle a bien lieu) , pourrait être allouée au voyage de fin d'année et , ainsi, augmenter la participation du club.

Il a été demandé à Michel Dénéchaud de budgéter plus précisément chaque festivité, hors voyage de fin d'année, de façon à décider de la participation du club , d'une part, et de celle des adhérents, d'autre part. Ceci sera finalisé lors de la prochaine réunion du CA.

Indemnisation des reconnaissances des sorties extérieures et du voyage de fin d'année

Il a été adopté à l'unanimité que les personnes s'occupant de ces reconnaissances soient indemnisées suivant le barème « spécial associations » (avec un budget prévisionnel de 700 eur) comme suit :

. Indemnités kilométriques :	0,319 eur/km
. Péage autoroute :	au coûtant
. Repas :	15 eur/pers./repas
. Chambre d'hôtel :	60 eur/pers./nuitée
. Autres frais :	au coûtant

Tous ces frais seront sous le contrôle de la commission « calendrier et activités » et remboursés sur présentation d'une note de frais et des justificatifs correspondants.

Rando gourmande 2021

Le montant de l'inscription reste à 20 eur/ adulte et 10 eur/enfant.

Une réunion se tiendra d'ici fin d'année, concernant le financement des animations.

Il est remarqué que peu d'adhérents se sont inscrits à la commission rando gourmande.

Travaux à effectuer

La commission matériel doit se charger de réaménager le local du jumelage pour y transférer nos tables.

Bénévolat

Il est demandé aux bénévoles du CA et des commissions de faire une liste de leurs heures de bénévolat, à remettre à Annie Garbage à la fin de l'année . (août 2021)

Fin de la réunion à 19h30.

Le président
Yves Gabas

La secrétaire de séance
Michelle Christol